

MUSÉE ET PAIX DANS LA RÉGION DES GRANDS LACS À L'AUNE DE L'INAUGURATION DU MUSÉE NATIONAL DE LA RD CONGO

Introduction

Joël IPARA Motema,
Professeur au
Département
d'Anthropologie
de l'Université de
Kinshasa et Conseiller
scientifique à l'Institut
des musées nationaux
du Congo.
Coordonnateur
National du Comité
Consultatif National
pour la protection des
biens culturels en cas
de conflit armé en
RD Congo (CCN).
joelipara27@gmail.com

L'inauguration du Musée National de la RD Congo, au mois de novembre dernier, constitue un acte de haute importance dans l'éveil de conscience de tout un peuple. Ce Musée a pour vocation de réunir, de conserver, de classer et d'exposer les différentes œuvres d'art, mais aussi les variétés d'artefacts et de documents produits par des générations successives. Un tel événement suscite parmi les Congolais un motif de fierté et d'orgueil national.

En effet, les groupes sociaux sont rarement complètement isolés ; ils se rencontrent et s'influencent au gré du hasard, du commerce ou de conflit. Les hommes, dès lors, s'observent, se comparent naturellement et sont capables d'analyser leurs ressemblances et leurs différences culturelles : coutumes, rites, organisations, techniques, lois, etc. Voilà pourquoi, Sigmund Freud pouvait écrire dans *Malaise dans la civilisation* : « Ainsi nous reconnaissons le niveau culturel élevé d'un pays quand nous constatons que tout y est soigneusement cultivé et efficacement organisé pour l'exploitation de la terre »¹.

On comprend, dès cet instant, le rôle fédérateur de ce conservatoire des arts et métiers qui rassemble en un même lieu, le Musée National de la RD Congo, des vestiges authentiques à la fois rares, beaux et précieux, témoins de la grandeur passée de ce peuple. De par son essence, l'art est désintéressé, car en tant que produit de l'imaginaire collectif, il sert à révéler un univers entièrement neuf. Les œuvres d'art, parce qu'elles sont le produit de la création, doivent faire

1 Freud SIGMUND, *Malaise dans la Civilisation*, Nouvelles Conférences d'introduction à la psychanalyse, Vienne, Internationaler Psychoanalytischer verlag, 1930a.

fi des circonstances. Aussi, revient-il aux journalistes de les relater, aux hommes politiques, aux patrimoniteurs d'en tirer le meilleur parti.

C'est là tout le sens que nous conférons à la présente réflexion qui examine le rôle conciliateur d'un *musée*, à l'instar du Musée National de la RD Congo inauguré en tant qu'espace de médiation et de réconciliation entre les peuples de la RD Congo d'abord, et entre ces peuples et les autres habitants de la région des Grands Lacs ensuite. Pour cela, nous proposons de nouvelles pistes de sociabilité entre les peuples, en faisant émerger des stratégies muséales nouvelles, en valorisant celles qui existent déjà pour réaffirmer l'importance du musée dans la construction d'une mémoire collective en tant que socle dans la reconstruction de la paix et de la sécurité mais surtout comme outil essentiel pour éduquer économiquement, culturellement et socialement. Cette étude donne du grain à moudre à l'approche muséologique pour faire de ce musée national, un tremplin dans la promotion d'une paix durable, d'une sécurité collective, essentielles pour le développement intégral dans la sous-région des Grands Lacs à travers la diversité de ses collections.

De la création du Musée National de la RD Congo (MNRDC) : l'espoir d'un vivre ensemble

L'institution musée fait partie de l'arsenal pédagogique des États modernes. Outre son rôle patrimonial, il a dès sa création eu pour vocation d'instruire et d'éduquer. En effet, dès notre engagement, en 2003, à l'Institut des Musées Nationaux du Congo (IMNC), d'abord en qualité d'assistant stagiaire et comme agent affecté à la Section d'art traditionnel, ensuite et enfin, promu au rang de Conservateur en chef², en 2016, nous avons été constamment associé aux travaux d'inventaires des collections ethnographiques en prenant une part active aux réflexions préliminaires sur la construction, à Kinshasa, du nouveau musée national de la RD Congo.

Notre attachement à la muséographie présageait, ce faisant, notre engagement dans les réserves et/ou dans les hangars où sont entreposées toutes ces monumentales collections recueillies dans l'arrière-pays, depuis la création de l'IMNC en 1970. Aux rangs de ces matériaux figurent des masques, des statuaires, des instruments de musique, des tables généalogiques, des corpus entiers de contes, des mythes ou des traditions historiques, des documents iconographiques (dessins, photographies, films) et sonores, des objets de fouilles archéologiques (poteries, vannerie, tissage et produits de la forge).

2 Joël IPARA Motema, « Devenir des archives et collections de l'Institut des Musées Nationaux du Congo. Un devoir de mémoire », in *Archives photographiques et mémoire de la République démocratique du Congo*, IMNC, Kinshasa, 2012, p. 14.

Réunis, organisés et analysés par des chercheurs, ces matériaux constituent le ferment de la mémoire collective et de la création scientifique. Pour notre part, les matériaux consignés dans les Musées Nationaux du Congo présentaient trois axes principaux de lecture : d'abord, ils apportent un éclairage sur l'histoire des œuvres d'art conservées dans les collections nationales de la RD Congo, mais aussi sur des hommes et des femmes qui ont fait l'IMNC. Ensuite, et dans bien des cas, ces matériaux sont porteurs de souvenirs des sociétés dans lesquelles ils ont été collectés. Enfin, ils peuvent, à tout moment, donner lieu à des lectures transversales, à des analyses et à des interprétations paradigmatiques. Pour avoir été en contact avec une extrême diversité de collections nationales logées sur le site historique de Mont-Ngaliema, nous avons pensé qu'il était nécessaire de donner une place de choix dans cette réflexion à l'importance d'un musée national en RD Congo et dans la région des grands Lacs.

Le Musée National de la RD Congo (MNRDC) est une institution républicaine qui représente un maillon important de l'histoire culturelle et de la diversité des expressions artistiques et patrimoniales de la RD Congo. Consacré aux créations historiques et culturelles de nombreuses communautés qui peuplent le Congo, le MNRDC est construit avec les fonds de l'Agence Coréenne de Coopération Internationale (KOICA) et la remise officielle des clés au Gouvernement de la RD Congo a eu lieu le 14 juin 2019, en présence des représentants de la République de Corée du Sud en RD Congo, après trois ans de travaux de construction. Doté d'une capacité d'accueil de 12 000 objets, ce Musée a été conçu dans l'objectif de répondre à la nécessité de conserver, de transmettre et de mettre en valeur les riches collections dont dispose l'IMNC depuis sa création, en 1970.

Le projet d'un musée national pour le Congo remonte aux années 1970, au temps du président Mobutu. Ce dernier, après avoir reçu en 1968 le Président sénégalais, Léopold Sédar Senghor, qui tenait à visiter le haut lieu de « l'art congolais », a voulu doter le *Zaire* d'un musée national. Au cours de la même année 1970, un accord de collaboration avec le Musée Royal de l'Afrique Centrale signé avec la Belgique, prélude à ce qui deviendra l'IMNC. On va alors faire appel à un architecte belge dans la réalisation des plans du futur musée. Malheureusement, suite aux problèmes financiers que connaîtra le *Zaire* vers 1975, les fonds nécessaires à la construction du musée ne vont pas être libérés et les projets seront abandonnés. Entre-temps, des *hangars* présents sur le Mont Ngaliema, une colline au bord du fleuve Congo où le maréchal Mobutu a fait installer son parc présidentiel, vont accueillir provisoirement les visiteurs des collections nationales estimées à près de 45.000 objets. L'IMNC connaîtra des difficultés financières et administratives importantes, ainsi que des pertes dans sa collection. En 1977, une unité muséale va s'installer dans l'enceinte de l'ancienne académie des Beaux-Arts de Kinshasa, mais sa

situation ne s'améliore pas toujours. Les lueurs d'espoir apparaissent en 2011, lors d'une visite du Président Coréen Lee Myung-Bak à Kinshasa.

Cette visite donnera l'opportunité au Président Joseph Kabila de formuler à son hôte le souhait de voir la Corée doter la RD Congo d'un musée national de qualité. C'est finalement le 27 juillet 2016 que le Président Joseph Kabila, accompagné de son ministre de la culture et des arts, amorce le projet de construction du Musée National de la RD Congo (MNRDC) et procède à la pose de la première pierre, en présence de plusieurs chefs des missions diplomatiques. Au terme de trois années de travail soutenu et acharné, les clés du musée sont, enfin, officiellement remises au Gouvernement congolais, le 14 juin 2019, par l'ambassadeur de la Corée du Sud en RD Congo, Kim Kiejoo, et l'ouverture pour le grand public a lieu en juillet 2019. Construit en 33 mois, en coopération avec quelques Experts congolais et les ingénieurs de la République de Corée, l'actuel bâtiment du Musée est riche d'innovation (matériaux de construction disponibles localement, utilisation de l'énergie solaire, circulation naturelle de l'air avec utilisation partielle de la climatisation, etc.).

Cet ouvrage dont le coût des constructions s'élève à 21 millions de dollars américains représente, à ce jour, l'investissement le plus important de la Corée du Sud en Afrique centrale dans le secteur de la culture. L'extérieur est orné des motifs en forme de losange qui font référence aux palais royaux traditionnels des *Bakuba*, une confédération au centre de la RD Congo et qui compte en son sein une mosaïque de peuples dont l'apogée a été atteint au XVII^e siècle. Le bâtiment comprend trois salles d'exposition de 6 000 m² chacune, deux salles de stockage, une salle de conférence, un espace polyvalent, une salle d'atelier, des locaux administratifs et une bibliothèque. Pour les trois salles d'exposition publiques de 6 000 m², 12 000 objets peuvent être présentés dans leur contexte culturel.

Le musée regorge des masques, des sculptures, un certain nombre d'objets usuels tribaux, d'objets archéologiques et historiques, d'enregistrements ethnographiques, d'instruments de musique traditionnelle provenant du musée national de Kinshasa, ainsi que des œuvres d'art modernes. La plupart des fonds de l'IMNC sont stockés dans les entrepôts. S'agissant de l'administration et du bon fonctionnement du musée, des agents congolais ont été formés en République de Corée du Sud dans la gestion de cette institution culturelle. En effet, cet exercice renseigne suffisamment sur le fait que l'institution musée reste un lieu idéal où doit s'opérer la construction médiatique des identités nationales ou régionales de l'histoire et des cultures des peuples.

L'identité n'est pas un acquis immuable, mais il est plutôt le résultat dynamique de plusieurs processus :

- un processus muséal qui permet de comprendre la construction

des identités à partir des modèles muséaux et, au sens large, des musées de société ;

- un processus politique qui précède l'institution du musée et qui traduit les dispositifs communicationnels du musée (architecture, dispositifs expographiques, éditoriaux, site internet, manifestation hors les murs).

La question qu'on ne cesse de se poser consiste à déterminer l'existence des identités plurielles, voire concurrentes pour le musée national de la RD Congo. L'objet de cette réflexion n'est donc pas de formuler des positions sur le caractère globalisant du Musée National. Il s'agit pour nous de nous interroger sur les procédés d'élaboration de différentes stratégies identitaires d'une institution comme le MNRDC. De ce point de vue, des dispositifs communicationnels qui seront mis en place doivent être rapportés aux préoccupations tant régionales que nationales en vue d'une intégration culturelle des peuples.

À terme, on peut interroger dans cette perspective le projet politique en fonction de la *muséalisation*, c'est-à-dire comment il s'institutionnalise dans un pays partageant ses frontières avec neuf voisins. Pour cela, la RD Congo offre de vastes zones de gisements tant de minerais stratégiques que de diversité culturelle. Voilà pourquoi nous estimons que le MNRDC en tant qu'institution, dispose des atouts pour refonder la paix et la stabilité essentielle pour booster le vivre ensemble dans la région des Grands Lacs.

Des conflits dans la Région des Grands Lacs : héritage d'un passé tumultueux

En 1885, à Berlin, les puissances coloniales se sont partagé l'Afrique. Un partage qui divise arbitrairement des royaumes et des empires traditionnels, et qui regroupe tout aussi arbitrairement des zones et des populations non apparentées. Tel est le cas de la plupart des pays qui forment actuellement la région des Grands Lacs. Il s'agit des pays suivants : Angola, Burundi, République centrafricaine, RD Congo, Kenya, Ouganda, Rwanda, Soudan, Soudan du Sud, Tanzanie et Zambie.

Au cours des années 60, la quasi-totalité de ces États ont conquis leur indépendance et ont hérité des frontières coloniales, mais aussi des problèmes que ces frontières posent au sujet de leur intégrité territoriale ou de leur désir d'unité nationale. La fin de la démocratie qui animait la vie politique à la veille des indépendances, la répression violente des "dictateurs issus des urnes" sur les groupes ethniques ciblés, la violation systématique des droits de la personne, n'ont fait qu'attiser des haines et de l'animosité entre de différents groupes situés dans un même espace ou territoire.

Ainsi que le disait le Maréchal Louis Hubert Lyautel : "S'il y a des mœurs et des coutumes à respecter, il y a aussi des haines et des rivalités qu'il faut démêler et utiliser à notre profit, en opposant les unes aux autres, en nous appuyant sur les unes pour vaincre les autres"³. L'ethnisme a servi de justification au génocide rwandais ; lequel génocide continue à servir de justification au maintien des conflits armés dans la région des Grands Lacs ainsi que dans d'autres États africains. Et pourtant, dans le Rwanda précolonial, si la différenciation Hutu-Tutsi-Twa existait déjà, il n'y avait, en aucune manière, des divisions raciales rigides comme elles se manifestent aujourd'hui.

En effet, l'instrumentalisation de la tribu et de l'ethnie est devenue le principal prétexte pour investir tout l'espace politique, administratif, économique et social. Soumise aux rivalités sournoises, mais réelles et même parfois vives, entre grandes puissances qui font de cette région leur champ d'expérimentation pour des fins géostratégiques ou pour des conquêtes capitalistes (y compris le marché d'armes et la spoliation des matières premières), en ravivant sans cesse les vestiges d'un passé colonial avec ses velléités de clivage ethnique et de bipolarisation linguistique : francophonie – Anglophonie, qui recoupe des intérêts de grandes puissances⁴.

Ainsi, depuis le génocide *rwandais* de 1994, la paix et la stabilité dans la région stationnent au détriment de la promotion de la solidarité africaine. Dans les pays directement affectés par des conflits et des crises sociopolitiques, la situation a été exacerbée par les destructions des infrastructures économiques et sociales, la paralysie ou le dysfonctionnement des services publics clefs, le marasme économique, l'aggravation de la pauvreté, la pandémie du VIH/SIDA, la baisse de l'aide extérieure et des investissements, etc. Plusieurs efforts ont été menés jusqu'ici pour ramener la stabilité dans cette région très agitée et la plupart des solutions proposées jusqu'ici sont d'ordre politique et stratégique. Celles-ci se sont avérées, pour le moment, inefficaces : plutôt que de ramener la paix, elles multiplient des tensions et des conflits.

De la reconstruction de la paix et de l'élaboration d'une culture de stabilité au-delà de la diversité culturelle

Ainsi qu'on ne cesse de le dire : « *c'est dans la tête de l'homme que s'amorce tout conflit* ». Cela fait que la résolution d'un conflit doit procéder d'un état d'esprit. On ne peut réduire la construction de la paix à l'étude des causes apparentes de la violence et espérer construire la paix en supprimant ces seules causes. Des conflits d'intérêt et de pouvoir, des

3 Louis Hubert LYAUTEL Cité par François-Xavier VERSCHAVE, *Noir Silence. Qui arrêtera la France Afrique ?*, Paris, Les Arènes, 2000, p. 93.

4 Rapport de mission sur la participation au séminaire-atelier organisé par l'UNESCO à Nairobi, du 29 au 31 janvier 2001, <http://ecc.faithweb.com/missionmut.htm>

appétits de puissance, de l'agressivité humaine, la concurrence, la nécessité de cohabiter au sein des sociétés où coexistent des systèmes de valeurs, des cultures et des peuples à l'histoire différente existeront toujours. Vouloir supprimer ces causes dans l'espoir de construire la paix, c'est rêver à la solution ultime qui abolit l'autre⁵. Construire la paix suppose de concevoir des modalités pacifiques de gestion des contradictions et des différences : culture de paix contre culture de guerre.

Ainsi, par exemple, dans la région des Grands Lacs, les ombres du passé se projettent toujours sur les communautés qui cohabitent avec la menace permanente d'une explosion possible de nouveaux conflits. Des mécontentements généralisés provoqués par les solutions politiques qui découlent des accords de paix imposés (Accords de Lusaka, de Sun City, de Kampala, de Nairobi, etc.) couvent toujours sous les manifestations apparentes d'une paix fragile.

En effet, le passé a laissé des millions de personnes durablement meurtries et les blessures ne sont pas refermées: orphelins, victimes des viols, déplacés, réfugiés, etc. Malgré tout, nombreux sont celles et ceux qui gardent un certain optimisme et qui veulent encore croire à l'avenir de la région des Grands Lacs. Peut-être qu'il est encore possible de panser les plaies des conflits passés. On sait cependant que ces traumatismes collectifs ne peuvent guérir qu'avec le temps et l'éducation. Cette dernière joue le rôle le plus important : une éducation qui favorise la culture de la paix et de la tolérance. Ainsi, nous pensons aux générations futures et à leur intérêt, en évitant de transmettre des sentiments de haine et de représailles, mais plutôt un état d'esprit constructif, qui aide à comprendre les autres.

Pareille éducation doit se référer au patrimoine culturel des différentes communautés de cette région, car celui-ci concerne des pratiques, des représentations, des expressions, des connaissances et des compétences transmises de génération en génération. Ce patrimoine offre aux communautés un sentiment d'identité qui est constamment recréé en réponse à leur environnement. S'agissant du patrimoine culturel immatériel, la Convention de l'UNESCO de 2003, propose cinq grands « domaines » dans lesquels celui-ci se manifeste :

- les traditions et expressions orales, y compris la langue ;
- les arts du spectacle ;
- les pratiques sociales, rituels et événements festifs ;
- les connaissances et les pratiques concernant la nature et l'univers ;
- les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel.

5 Construire la paix : éléments de réflexion à partir des pratiques des organisations non gouvernementales et de quelques instances nationales et internationales, Coordinated by Bérengère CORNET and Claire MOUCHARAFIEH, FPH et CCFD, 1994.

À y regarder de plus près, on se rend vite à l'évidence de l'intérêt, mais surtout de l'importance du patrimoine culturel immatériel qui ne réside pas seulement dans la manifestation culturelle elle-même, mais aussi dans la richesse des connaissances et des compétences qui sont transmises. La valeur économique et sociale de cette transmission de la connaissance est pertinente pour les groupes minoritaires comme pour les principaux groupes sociaux au sein d'un État. Cette valeur est aussi importante pour promouvoir un sentiment d'unité nationale ou communautaire. La sauvegarde du patrimoine culturel qui nourrit la diversité culturelle et la créativité humaine, est une stratégie importante dans toute politique nationale ou régionale dans la construction de la paix et particulièrement dans la région des Grands Lacs.

C'est dans cette optique que la charte pour la diversité culturelle de l'UNESCO pour la région des Grands Lacs, réaffirmait, en 2003, l'importance de stimuler et favoriser le dialogue interculturel afin "d'articuler les compétences traditionnelles et modernes pour la recherche de nouvelles pistes dans la prévention et dans la résolution des conflits". Elle met l'accent sur l'éducation formelle, non formelle ou informelle, une "éducation de qualité" qui permet d'engager et d'entretenir ce dialogue durable entre les cultures et les civilisations et d'assurer la participation de tous à ce dialogue. Elle exhorte également à la mobilisation des "experts universitaires, des créateurs (artistes et écrivains), des autorités traditionnelles, des hommes et femmes politiques, des hommes et femmes des médias, afin de mener ensemble, des réflexions, des activités entièrement consacrées au dialogue interculturel et à la culture de la paix, dans chaque pays africain pour chaque année". Elle appelle également à la "promotion de l'éducation de l'interculturalité par l'enseignement, par des moyens classiques ou nouveaux d'information et de communication, les échanges et les rencontres favorisés par des manifestations à caractère culturel et sportif pour les jeunes générations".

À l'issue de la Conférence générale de l'UNESCO après laquelle fut rédigée la charte, le président de la Conférence demandait l'instauration d'une culture de la paix, où le mot culture "étant entendu au sens le plus large d'interaction sociale et de différents systèmes de valeur qui permettent la vie en société" et rappelait qu'il est nécessaire de s'appuyer sur les "outils qui permettent la promotion d'une telle notion". Il a également souligné l'importance de l'éducation dans les médias. Il n'est point important de démontrer le rôle joué par les médias pour l'exacerbation des conflits dans cette région, par la commercialisation des causes des conflits. Ce qui fait que les mêmes médias doivent être impliqués dans l'éducation pour la paix.

C'est dans cet état d'esprit que le musée qui doit être regardé comme un média à part entière reste le grand oublié des politiques culturelles

africaines pour la reconstruction de la paix et de la sécurité en Afrique des Grands Lacs, alors que le rôle de celui-ci demeure primordial. Gardiens de l'Histoire, témoins d'un passé commun, des valeurs communes et de cette diversité culturelle dont on entend tant parler aujourd'hui, les musées sont aussi des lieux propices à l'échange culturel ainsi qu'au développement économique et social. Bref, ils sont des lieux où cohabiter et dialoguer, car c'est là où survivent des racines culturelles directement liées au développement des peuples.

Rôle fédérateur du Musée dans la région des Grands Lacs

Le musée africain est une création coloniale, exception faite de la Guinée Équatoriale avec l'Espagne. À l'accession des pays africains à l'indépendance, on notait l'existence d'une centaine de musées publics dont la fonction changeait selon les époques. D'abord, haut lieu de la célébration de la colonisation européenne, le musée devient, à partir des années 1940, un centre de recherches sur les cultures et l'histoire africaines. Enfin, le musée permettait la facilitation des politiques coloniales. La fonction de ces musées et l'image de l'Afrique qu'ils donnaient à voir, différaient d'une colonie à l'autre.

Dans les colonies françaises et belges, le musée fournissait aux visiteurs européens, pour la plupart des fonctionnaires coloniaux, une approche des sociétés qu'ils devaient administrer⁶. Le musée de Léopoldville, par exemple, avait aménagé ses salles selon un critère géographique, c'est-à-dire que chacune correspondait à une province divisée à son tour en districts. Cette classification avait été adoptée pour permettre aux fonctionnaires et aux missionnaires du Congo belge habitués à exercer leurs activités dans un secteur administratif bien défini de retrouver plus facilement la région qui les intéressait. Il était également un lieu de recherche, à l'exemple du Rwanda et du Burundi où les musées de Butare et de Gitega, inaugurés en 1955, dépendaient de l'Institut de recherche scientifique en Afrique centrale (IRSAC)⁷. Le musée y a joué, en plus, un rôle éducatif pour les indigènes afin de leur montrer la marche à suivre, selon la mission civilisatrice coloniale. À Luluabourg (actuelle Kananga), des expositions étaient destinées à montrer aux autochtones la valeur artistique des objets coutumiers et l'intérêt porté par les colons à toutes ces productions artistiques et folkloriques. À Léopoldville, des cours étaient réservés aux Congolais, pour qu'ils apprennent leur propre culture, alors qu'à Dundo, en Angola, comme dans d'autres villes africaines, il existait des villages artisanaux

6 Anne GAUGUE, « Musées et colonisation en Afrique tropicale », in *Cahiers d'études africaines*, vol. 39, n° 155-156, 1999, pp. 727-745.

7 L'IRSAC fut donc créé le 1^{er} juillet 1947. Il était présidé par le Roi Léopold. Depuis sa fondation, l'IRSAC a exercé ses activités dans trois domaines de recherche : les Sciences Biologiques, les Sciences Humaines et les Sciences Physiques.

dépendant des musées ; villages créés pour permettre aux artisans d'avoir une inspiration à partir des objets traditionnels exposés et pour bien vendre leurs produits.

Dans les musées ethnographiques des territoires portugais, la présentation des cultures africaines était simplifiée à l'extrême : une flèche en fer, une houe et une statuette en bois synthétisaient l'ensemble de la culture matérielle indigène de l'Angola⁸. La priorité était donnée à la constitution des collections qui retraçaient l'histoire de la colonisation et non la conservation des objets autochtones. Dans les colonies anglaises, le musée fut un lieu de valorisation du patrimoine africain destiné à favoriser l'émergence d'une conscience nationale et à préparer l'indépendance. En Afrique australe, colonisée essentiellement par les allemands et les hollandais, on a pu observer une mise en scène de la supériorité des civilisations européennes⁹. C'est le cas de la Zambie (ancienne Rhodésie du Nord), colonie de forte implantation blanche, à travers le musée Rhodes-Livingstone, ouvert en 1934, qui doit son nom à un hommage à deux hommes qui, selon le conservateur en poste en 1957, "ont fait plus que quiconque pour apporter la paix et la civilisation dans la région sud de l'Afrique centrale".

À partir des indépendances, apparaissent des musées créés par des africains, signe de réappropriation de leur patrimoine et de leur culture. Beaucoup d'entre eux sont dédiés à la représentation du pouvoir en place, présentant et représentant les projets politiques des chefs africains. Des musées présentant le processus de décolonisation ont été créés, souvent dans des pays où l'indépendance fut difficilement acquise comme au Kenya ou en Zambie. On peut aussi citer le cas des musées des étrangers faits par les étrangers, pour les étrangers, comme le musée Karen Blixen, à Nairobi, qui compte 22% de résidents parmi ses visiteurs contre 48% en moyenne dans les autres musées nationaux du Kenya¹⁰. Mais jusqu'aujourd'hui, le musée est encore volontairement ignoré et boudé par une partie de la population autochtone, fortement associé au passé colonial et considéré comme une préoccupation superflue associée à la vanité des classes intellectuelles et nanties¹¹.

Depuis, de nombreux colloques et conférences internationales, ont vu le jour où divers acteurs œuvrent sur le terrain pour mener à bien cet objectif, de repenser de nouveaux musées africains qui doivent devenir de nouvelles plateformes d'accès à la culture.

En Afrique comme ailleurs, le musée devrait être un espace par excellence de réflexion dans lequel la société a l'occasion de s'interroger

8 Adebayo O. OYEBADE, *Culture and Customs of Angola*, Greenwood Presse, Westport, Conn, 2007, p. 101.

9 Anne GAUGUE, *Art. cit.*, pp. 727-745.

10 Nous avons visité ce musée en 2006, lors de notre stage professionnel au Musée national du Kenya.

11 Anne-Marie BOUTTIAUX, *Afrique : Musées et patrimoines pour quels publics ?*, Tervuren-Paris, Musée royal de l'Afrique centrale, Culture Lab édition-Karthala, 2007, p. 20.

sur elle-même, de se construire, et voire de s'y reconstruire. Déjà, lors des rencontres du Conseil International des Musées (ICOM), en 1991, le président du Conseil International des Musées, Alpha Oumar Konaré, futur Président du Mali, avait insisté sur le fait qu'il fallait « *tuer le modèle occidental de musée en Afrique pour que s'épanouissent de nouveaux modes de conservation et de promotion du patrimoine* », regrettant que « les professionnels africains n'aient pas engagé une réflexion plus délibérément éloignée du modèle occidental de musée »¹². Et Annette Schmidt, lors du débat final de la rencontre de 1992, au Bénin, trouvait indiquer d'« *aborder l'Afrique à travers la valeur de son héritage culturel, mais en insistant sur le fait que l'Afrique n'est pas statique ! Trop souvent l'Occident... tend implicitement à figer les cultures africaines dans l'histoire* »¹³.

Aussi les pays de la région des Grands Lacs devraient-ils s'investir, à travers des politiques culturelles concertées, à mettre en place des musées d'éducation pour la paix. Ceux-ci se chargeraient d'exposer les effets des conflits pour éviter leur retour. Ils seraient constitués à partir des données psychologiques, éthiques, de légalité, de beauté, d'harmonie, des coutumes et des mythes. Ces lieux de mémoire commune deviendraient des hauts lieux d'émergence d'une prise de conscience régionale collective pour les nouvelles générations.

Des musées comme espaces de médiation, de conciliation et de réconciliation pour la paix dans la région des Grands Lacs

Au niveau panafricain et depuis la création en 1998 de l'École du Patrimoine Africain-EPA¹⁴, les professionnels du patrimoine africain se sont donnés comme mission principale de « *contribuer au développement socio-économique des pays et peuples africains, à travers la conservation et la valorisation de leurs patrimoines culturels* ». Dans ce cadre, ils ont assigné à l'EPA de réfléchir régulièrement sur les questions liées au rôle et à la place du patrimoine dans la consolidation et la construction des identités, ainsi que dans le développement durable en général. En tant que lieu d'excellence du patrimoine, le rôle du « Musée », dans la société, notamment dans les nombreux pays qui ont hérité de l'institution muséale, suite à la période coloniale, est au cœur des débats et réflexions au niveau tant politique que scientifique. Partant des concepts reconnus dont ceux adoptés par l'ICOM¹⁵ et la Recommandation pour la protection des biens culturels, adoptée lors de la 20^e réunion de l'Organisation des Nations Unies

12 Donatien MUYA WA BITANKO, *Ceci n'est pas un musée*, Paris, AFRICOM, 1999, pp. 161-164.

13 Quels musées pour l'Afrique, patrimoine en devenir, Actes des rencontres Bénin, Ghana, Togo, 18-23 novembre 1991, Paris, ICOM, 1992.

14 Baba KEITA, *Les Musées, entre enjeux identitaires et enjeux économiques. Le cas du programme FSP/MSD : Les musées au service du développement : Bilan et perspectives*, Paris, 2012.

15 Musée : institution sans but lucratif qui conserve, recherche, communique, interprète et expose à des fins de préservation, d'étude, de recherche, d'éducation, de contemplation et de tourisme des ensembles de collections d'une valeur historique, artistique, scientifique ou de toute autre nature culturelle, ouverte au public, au service de la société et de son développement.

pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO), le 27/11/1982, l'EPA a adopté, dans les années 2000, une vision des musées en Afrique, à travers une large concertation au sein du réseau de professionnels du patrimoine. Cette vision s'inspire également des Rencontres de l'ICOM organisées du 18-20/11/1991, sur le thème « Quels musées pour l'Afrique ? – Patrimoine en devenir » et se décline comme : « Des musées ouverts au grand public où sont posés et discutés les problèmes de société ; des espaces de jeux, de délectation pour les enfants, les jeunes, les adultes ; des musées médias, des musées agoras, qui sont le miroir des cultures africaines d'hier et d'aujourd'hui, qui proposent des synthèses pour celles de demain ».

On constate que cette vision dynamique du musée est encore loin d'être une réalité sur le terrain, tant il existe un décalage entre ce qui se dit et ce qui se passe réellement dans la vie des musées, particulièrement en Afrique.

Cependant, en tant qu'outil stratégique au service du développement, le musée se doit de jouer un rôle clé dans le monde contemporain, de plus en plus confronté à de vrais enjeux identitaires, économiques et de citoyenneté. À cet effet, on note à la fois une nette augmentation du nombre et de la diversité des musées dans le monde et à une expansion de leurs champs d'action, conformément aux problèmes de société.

Assurer une médiation, c'est jouer le rôle d'intermédiaire d'un tiers en vue de créer et de maintenir entre des personnes, des groupes, des institutions, des liens dans le maintien de la cohésion et de l'harmonie entre différentes entités d'une communauté. Voilà pourquoi, les différents agents impliqués et concernés, par leurs interventions, doivent provoquer des transformations et une évolution permanentes des transmissions culturelles¹⁶.

Le musée est ce lieu approprié pour la médiation. Ainsi donc, les différents agents du musée doivent œuvrer dans l'émergence d'un dialogue sur la mémoire collective, par des collections et des réserves consignées dans les musées à travers une sensibilisation de tous les instants des populations à s'approprier la culture et à soutenir des mutations du champ culturel : envie des valeurs, conflits de référence, coexistence culturelle difficile.

Les différents peuples qui cohabitent dans la région des Grands Lacs partagent en commun non seulement le même espace géographique, mais aussi la même culture. Cette culture telle qu'elle a été codifiée dans les objets du patrimoine (langues, objets d'art, pratiques, etc.) réserve une place importante aux valeurs de paix, de dialogue, de partage, de coexistence pacifique et du vivre ensemble.

La plupart des objets conservés dans les musées des pays de la Région peuvent aider à la sensibilisation sur la diversité culturelle, sur la différence entre cultures, et sur les spécificités multiethniques. Il s'agit

16 Guillaume-HOFFUNG MICHELE, *La médiation*, Paris, PUF, 1995, p. 9.

surtout de proposer une éducation qui s'étale sur la diversité des pensées, des sentiments, des rêves et des personnalités individuelles. Car, à partir des œuvres consignées dans un musée, on doit faire découvrir tout ce qui a existé et qui doit exister parmi les peuples, dans leur voisinage et donc dans la région des Grands Lacs pour vivre ensemble.

En mettant ainsi dans un réseau agissant, les différents musées publics et privés des pays de la région des Grands Lacs et en y assurant une médiation culturelle efficace, les décideurs politiques pourront contribuer à la promotion de la culture de paix entre les peuples et les Nations, surtout entre les jeunes de la région qui sont la providence des générations à venir. Par-là, les musées et à travers eux, les objets culturels qu'ils entretiennent dans leurs dedans se transmettront en véritables armes contre les conflits. Une rencontre sans médiation avec le patrimoine culturel est souvent une illusion¹⁷. Plusieurs activités de médiation peuvent être organisées par un musée, *in situ* ou hors les murs, pour promouvoir cette culture de la paix. Il s'agit principalement des activités d'exposition, de visites contées, d'ateliers de démonstration, d'ateliers d'initiation, de rencontres de discussion, d'ateliers de marionnettes, de projections cinématographiques, de spectacles (danse, musique) qui ont le mérite de "plonger les visiteurs dans une rencontre authentique avec les objets conservés au musée, de leur conférer un sens et d'en nourrir leur rapport au monde"¹⁸.

Conclusion

La construction d'une paix durable dans la région des Grands Lacs requiert une prise en compte des facteurs culturels par le recours à une éducation à la paix à travers les musées, lieux des mémoires et d'histoires communes, tel est le cas aujourd'hui du MNRDC dont l'existence est déjà matérialisée. Ceci nécessite avant tout une prise de conscience de l'élite politique et intellectuelle. De là, l'intérêt de fonder une approche de médiation efficace dans une perspective plus culturelle que politique, de promouvoir une éducation à la paix en faisant des musées de véritables auxiliaires de l'éducation sur le vivre ensemble sans lequel aucun développement n'est possible dans la sous-région des Grands Lacs. ■

17 Jean CAUNE, *Pour une éthique de la médiation*, Paris, PUF, 1999, p. 33.

18 Anne FAUCHE, "La médiation-présence", in *La lettre d'Ocim*, 2002, p. 4.